

Stage " PARAPENTE - Initiation et Perfectionnement"

Dates

Initiation du **lundi 9 juin 2008** au **vendredi 13 juin 2008**

Perfectionnement (premier niveau) du **lundi 16 juin 2008** au **vendredi 20 juin 2008**

Lieu

École "AIGUEBELETTE PARAPENTE"
à NOVALAISE (Savoie) - Tél. 04.79.75.60.41

Public concerné

Ascéistes actifs et leurs ayants droit (conjoints, concubins, enfants), Ascéistes retraités, possédant une bonne forme physique et désirant s'initier ou se perfectionner au parapente. Le stage de perfectionnement s'adresse aux personnes qui souhaitent poursuivre leur apprentissage du vol et qui ont déjà suivi un stage au cours des deux dernières années. En fonction du nombre de candidats, la priorité sera donnée aux parapentistes en début de formation étant les plus concernés par le stage "perfectionnement".

Conditions exigées :

Certificat médical d'aptitude à la pratique du parapente datant de moins de trois mois au commencement du stage, à remettre sur place aux instructeurs.

Une préparation physique est recommandée (séances de footing, assouplissement, musculation).

Assurance "Responsabilité Civile Aérienne" (obligatoire).

Contenu

Cours théoriques (aérologie, sécurité, mécanique de vol ...)

Pente école, dans les environs de Novalaise

Grands vols assistés à la radio par les moniteurs

Découverte de sites de vol autour de Aiguebelette

Matériel

Prévoir chaussures de sport montantes, gants légers, vêtements chauds et/ou "coupe vent", et indispensable, les lunettes de soleil.

Effectif

11 personnes maximum par niveau

Séjour

Hébergement au gîte de BARBERAZ.

Le coût du logement est pris en charge par la FNASCEE **exclusivement pour les stagiaires**.

Les accompagnateurs peuvent être hébergés pour un coût supplémentaire de 10 € par jour et par personne (à régler lors de l'inscription).

Repas (le midi, pique-nique sur le "terrain", le soir, au gîte)

Coût à la charge du stagiaire

370 € (frais d'organisation : enseignement et hébergement du stagiaire)
-paiement par chèques-vacances accepté-

+ les repas

+ 10 € par jour et par accompagnateur

Assurance

Les stagiaires non licenciés FFVL devront prendre une "licence-assurance élève" à régler sur place par chèque à l'ordre de la FFVL (40 € valable toute l'année).

L'École vous proposera de souscrire aux options "Rapatriement" et "Individuelle Accident".

Nous vous conseillons fortement d'adhérer à ces options.

L'assurance responsabilité civile ne couvrant pas les dommages corporels du pilote, l'option individuelle accident est obligatoire.

Il est rappelé aux stagiaires qu'ils agissent en personnes responsables et non en assistés.

La prise d'une assurance est un acte réfléchi, les garanties initiales et les options seront expliquées et donc connues, libre ensuite à chacun de faire un choix réfléchi en toute connaissance de cause.

Animateur

- Instructeurs de l'École d' "AIGUEBELETTE PARAPENTE" pour l'enseignement
- Denis DAVID - ASCEE 73 - Tél. 04.79.71.73.22, pour l'organisation

Inscriptions

*Les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée et devront être adressées directement au Bureau Formation de la F.N.A.S.C.E.E - Mme Maryse GARANDEAU
Direction départementale de l'Équipement des Alpes-Maritimes
B.P. 3003 - 06201 NICE CEDEX 3*

*accompagnées de la copie recto/verso de la carte d'adhérent ASCEE, et de deux chèques libellés à l'ordre de la FNASCEE de **76 €** (caution) et de **370 €** (frais d'organisation) auquel il conviendra éventuellement d'ajouter 10 € par jour et par accompagnateur.*

En cas de désistement non motivé, le chèque de caution sera remis à l'encaissement.

Date limite d'inscription : 19 mai 2008

Seules seront retenues, les candidatures complètes (fiche d'inscription, copie recto/verso de la carte d'adhérent Ascee et paiement) présentées avec l'avis motivé du Président de l'Ascee et reçues à Nice, à la date limite d'inscription.

Aucune inscription par mail, fax ou téléphone ne sera effective.